

Une politique salariale qui a permis aux entreprises de monopoliser les gains de productivité

Quand on se penchera plus tard sur l'état de la France en 1985, le ralentissement de l'inflation n'apparaîtra pas comme un phénomène nouveau. Le freinage des hausses de prix n'aura pas été cette année là plus fort que les années précédentes (1). On verra nettement d'autre part que la désinflation s'était amorcée en 1982-1983 et qu'elle était déjà bien engagée dès 1981-1982 dans la plupart des grands pays industrialisés.

A y regarder de plus près, il apparaîtra tout de même une chose importante, lourde de sens, et difficile d'explication : notre rythme d'inflation aura à peu près recollé en moyenne à celui des autres pays industrialisés, ce qui ne s'était plus produit depuis 1975, la décélération ayant été en France plus forte que partout ailleurs.

Le grand mouvement de désinflation dans le monde dure depuis quatre ans. On en a assez bien répertorié les causes. Certaines sont structurelles : chômage important, stabilisant le prix du travail, c'est-à-dire les coûts salariaux — voire les réduisant — mais n'empêchant pas les entreprises de poursuivre leurs investissements de rationalisation, préparant par là même de nouvelles réductions de prix ; politique budgétaire et monétaire partout restrictive, même si certains assouplissements sont amorcés ici et là. Les autres causes sont, si l'on peut dire, conjoncturelles :

baisse des cours des matières premières, baisse du dollar, baisse des taux d'intérêts.

Tous ces facteurs ont, à l'évidence, beaucoup pesé sur les bons résultats enregistrés par la France. La hausse des prix de détails, qui avait été de 6,7 % en 1984 (2), est revenue à 4,7 % en 1985, selon l'INSEE (3).

L'Institut de la statistique indique que l'augmentation des prix de l'énergie, qui avait atteint 10,3 % en 1984, n'a été que de 0,9 % l'année dernière. Ce gain de plus de neuf points, qui provient de la baisse du dollar — monnaie de règlement du pétrole — explique à lui seul la moitié de la désinflation obtenue en 1985.

Reste à expliquer pourquoi les progrès dans la lutte contre l'inflation ont été l'année dernière plus marqués en France qu'à l'étranger, puisque tous les pays ont bénéficié de la baisse du dollar amorcée fin février, début mars 1985.

Le facteur français

Une première explication vient à l'esprit : étant partie plus tard que la plupart de ses concurrents dans la chasse au trésor — la stabilité des prix — la France doit avancer plus vite pour combler son handicap. Si, en effet, les progrès accomplis par la RFA l'année dernière ont été faibles — le taux d'inflation y est passé de 2 % en 1984 à 1,8 % — la hausse cumulée des prix de détail depuis 1983 n'est que de 6,5 % outre-Rhin, alors qu'elle est de 22 % en France, soit plus de 15 points d'écart. Mais l'explication n'est pas plus satisfaisante que ne l'est l'interrogation posée par la course d'Achille qui, parti en même temps que la tortue, mais 100 mètres derrière elle, ne la rattrape jamais.

Il est donc probable qu'existe dans nos succès un facteur spécifiquement français. Si tel est le cas, c'est la politique des prix et des salaires menée par le gouvernement depuis 1982 et poursuivie depuis qui en rendrait probablement le mieux compte, puisque cette politique est d'une certaine façon unique en son genre.

Elle a été bâtie sur deux idées. La première a pris la forme d'une sainte alliance entre patronat et

pouvoirs publics. Elle était probablement nécessaire pour éviter que la période succédant au blocage des salaires — l'après-1982 — ne voit les chefs d'entreprise augmenter librement, c'est-à-dire de façon imprévisible, leurs prix et leurs salaires. Le problème était, pour l'administration, d'avoir la certitude que les accords de prix qu'elle imposait seraient bien respectés. L'expérience a montré qu'ils l'ont été dans leur ensemble.

L'habileté du gouvernement aura été d'avoir imposé aux chefs d'entreprises des normes de prix à ne pas dépasser et de les avoir assorties de contreparties plus que satisfaisantes. Dans la plupart des cas, en effet, les hausses de prix maximum autorisées correspondaient aux normes de hausses des salaires recommandées par la puissance publique. C'est dire qu'était laissée aux entreprises l'intégralité des gains de productivité qui, depuis les années 60, étaient partiellement distribués soit aux consommateurs sous formes de baisse des prix, soit aux ouvriers et aux cadres sous formes d'augmentations de salaires. Cette fois, rien de tel, comme le montre le rétablissement rapide des profits des entreprises.

La deuxième idée consistait à enclencher un processus cumulatif de baisse des prix et des salaires, un processus que n'impliquaient pas en eux-mêmes les accords de régulation passés entre l'Etat et les entreprises. L'ascension du dollar poussa la hausse des prix au-delà des normes en 1982, 1983 et 1984.

Pour enclencher ce « processus vertueux », le gouvernement s'accrocha à l'indexation des salaires sur la norme préfixée des prix. Ce fut la condition nécessaire et suffisante. Les salaires y perdirent du pouvoir d'achat en 1983 (3 % par rapport à ce qui se serait passé si l'indexation avait joué normalement) et encore en 1984. Il n'y eut pas de réaction des salariés paralysés par la crainte du chômage.

Modification profonde

Cette rupture eut pour conséquence de réduire l'augmentation des coûts salariaux des firmes : + 11,2 % en 1982, + 9,2 % en 1983, + 5 % en 1984, + 2,9 % en 1985. Les prix industriels n'en ont pas moins augmenté de plus de 4 % l'année dernière, et avec eux les profits des entreprises. Tout cela sans empêcher la désinflation de se poursuivre.

Quel aura été, finalement, l'effet de la politique salariale sur le freinage des prix de détail ? Directement, pas très important, les calculs l'évaluant à 1 point ou 1 point et demi sur l'indice des prix en trois ans. Les effets indirects apparaissent en revanche tout à fait

déterminants : modification probablement profonde de la gestion des firmes, désindexation ou sous-indexation des salaires sur les prix.

Reste à savoir si la désinflation va se prolonger ? La forte baisse des prix du pétrole incite à répondre par l'affirmative, encore que l'ampleur du phénomène soit tel qu'une réaction des pays producteurs paraît probable. Si celle-ci ne se produisait pas ou tardait à venir, la France pourrait enregistrer, certains mois, des baisses de l'indice des prix et terminer l'année avec une hausse ne dépassant pas 2 %.

Même si elle ne dure qu'un temps, la baisse des prix du pétrole brut, s'ajoutant à celle du dollar, va profiter aux consommateurs qui paieront moins cher leur essence et leur fuel. Mais ce sont là des facteurs externes sur lesquels nous n'avons presque aucune prise. Il n'en va pas de même de la politique des prix et des revenus. Le gouvernement a dit et répété qu'il s'orientait vers une libéralisation progressive des uns et des autres. L'opposition, si elle est au gouvernement dans quelques mois, libérera les prix et les marges et, en principe, n'interviendra pas dans la formation des salaires.

Les facteurs externes de désinflation sont assez nombreux pour absorber — dans le contexte de croissance lente que nous connaissons depuis 1980 — les dérapages qui pourraient se produire en cas d'abandon de la politique actuelle. Les services, notamment le commerce, pour avoir été longtemps contrôlés, relèveraient probablement assez fortement leurs prix et leurs tarifs. L'effet en est chiffré à 2 points d'indice, ce qui donnerait une hausse des prix de l'ordre de 4 % en 1986.

Mais, même dans l'hypothèse où la gauche resterait au pouvoir, se poserait un jour ou l'autre la question d'un retour à la liberté totale des prix et des marges. Le maintien d'une politique salariale fondée sur des normes deviendrait du même coup presque impossible. On comprend mieux alors pourquoi le gouvernement de M. Fabius insiste tant sur la nécessaire flexibilité de l'emploi, nouvelle façon de freiner, non plus les augmentations de salaires, mais celle de la masse salariale.

Une tâche dont s'acquittent déjà bon nombre de chefs d'entreprise.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Hausse des prix de détail en glissement : + 9,3 % en 1983, + 6,7 % en 1984, + 4,7 % en 1985.

(2) En glissement, c'est-à-dire entre janvier et décembre.

(3) La hausse des prix a été sensiblement plus forte en moyenne annuelle : + 5,8 % en 1985 après + 7,4 % en 1984.